

# L'évolution des droits des femmes : chronologie

Dernière modification : 8 mars 2023

🕒 > 30 minutes

Par : [La Rédaction](#)

Égalité salariale, accès à l'emploi, parité en politique, IVG... Retour sur les dates clés de l'évolution des droits des femmes en France depuis 1791.

Malgré Olympe de Gouges qui publie, en 1791, la **Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne** : "*La femme naît libre et demeure égale à l'homme en droits*" ([art. 1](#) ), la Révolution française ne modifie pas la condition des femmes et ne leur ouvre pas le chemin de la citoyenneté. Au contraire, en 1804, **le code civil institutionnalise l'infériorité de la femme** qui "*doit obéissance à son mari*".

Sous la III<sup>e</sup> République, les femmes bénéficient d'avancées civiles comme **l'accès à l'instruction** et la Première Guerre mondiale démontre qu'elles sont indispensables au bon fonctionnement de l'économie.

En 1944, [l'ordonnance du 21 avril](#) du Gouvernement provisoire de la République française installé à Alger accorde **le droit de vote et l'éligibilité aux femmes**.

Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les revendications des femmes portent sur tous les domaines de la vie sociale, économique et politique et militent pour une réelle égalité.

## Droit de vote, contraception, autorité parentale conjointe : 1945-1974

### 29 avril 1945

Les femmes votent en France **pour la première fois** lors des élections municipales.

### 13 avril 1946

La [loi "Marthe Richard"](#) **interdit les maisons de tolérance** sur le territoire national. Toutefois, une [loi du 24 avril 1946](#) instaure un fichier sanitaire et social des personnes prostituées.

## 27 octobre 1946

L'égalité entre hommes et femmes est **inscrite dans le Préambule de la Constitution** (alinéa 3) : *"La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme."*

## Novembre 1947

Germaine Poinso-Chapuis est nommée à la tête du ministère de la santé publique et de la population. Elle est la **première femme à obtenir le titre de ministre** en France. Il faudra attendre la nomination de Simone Veil en 1974 pour voir une femme occuper de nouveau cette fonction.

## 1956

Création de "la Maternité heureuse", mouvement de femmes en faveur du contrôle des naissances. Il devient le **Mouvement français pour le Planning familial** (MFPF) en 1960. Le Planning familial a pour objectif l'éducation sexuelle, la lutte pour le droit à la contraception et à l'avortement.

## 1960

La France ratifie la Convention des Nations unies pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui du 2 décembre 1949. Le fichier sanitaire et social des personnes prostituées, qui recensait près de 30 000 personnes, est supprimé.

## 13 juillet 1965

La loi portant réforme des régimes matrimoniaux modifie le régime légal du mariage du couple se mariant sans contrat : les femmes peuvent gérer leurs biens propres et exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari.

## 28 décembre 1967

La loi Neuwirth **autorise la contraception**. Les décrets d'application ne sont publiés qu'en 1971.

## 4 juin 1970

La loi relative à l'autorité parentale modifie le code civil et substitue l'**autorité parentale conjointe** à la puissance paternelle : *"les deux époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille"*.

## 26 août 1970

Dix femmes déposent une gerbe "à la femme du soldat inconnu" sous l'Arc de triomphe à Paris. Cette manifestation marque la naissance du **Mouvement de libération des femmes** (MLF).

## 5 avril 1971

*Le Nouvel Observateur* publie un manifeste signé par 343 femmes ("Le Manifeste des 343 salopes"), parmi lesquelles de nombreuses personnalités qui déclarent avoir avorté et réclament l'avortement libre.

## Juillet 1971

Création de l'association "Choisir la cause des femmes", autour de Simone de Beauvoir et de l'avocate Gisèle Halimi, qui lutte pour l'abrogation de la loi de 1920 qui fait de l'avortement un crime .

### 3 janvier 1972

La loi sur la filiation ouvre à la mère, sous certaines conditions, la possibilité de contester la présomption de paternité de son mari.

### Octobre-novembre 1972

Les procès de Bobigny s'ouvrent : Marie-Claire Chevalier est jugée en octobre pour avoir fait le choix d'avorter. Un mois plus tard, sa mère, Michèle Chevalier, est accusée de "*complicité d'avortement*". Leur défense est assurée par l'avocate Gisèle Halimi. La fille est relaxée, la mère est condamnée au paiement de 500 francs d'amende avec sursis. Parmi les co-accusées, Micheline Bambuck, l'avorteuse, est condamnée à un an de prison ; deux collègues qui ont conseillé Marie-Claire Chevalier sont relaxées.

### 22 décembre 1972

Une loi pose le principe de l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes.

### 9 janvier 1973

Une loi permet à une femme de transmettre sa nationalité à son enfant légitime ou naturel.

### Avril 1973

Création du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC) qui rassemble des organisations féministes et des organisations politiques et qui revendique la pratique de deux actes illégaux : des avortements par la méthode Karman et des départs collectifs pour avorter à l'étranger.

### 11 juillet 1973

La loi n° 73-639 crée le Conseil supérieur de l'information sexuelle, de la régulation des naissances et de l'éducation familiale.

### Mai 1974

Simone Veil est nommée ministre de la santé. Les cinq autres femmes au gouvernement de Jacques Chirac, entre 1974 et 1976, sont secrétaires d'État.

### Juillet 1974

Création du secrétariat d'État à la condition féminine.

## IVG, réforme du divorce, égalité professionnelle : 1975-1993

### 17 janvier 1975

Promulgation de la loi autorisant l'interruption volontaire de grossesse (IVG) dite "loi Veil", adoptée pour une période de 5 ans.

### 11 juillet 1975

La loi portant réforme du divorce autorise le **divorce par consentement mutuel**.

### **31 décembre 1979**

La loi sur l'IVG rend définitives les dispositions de loi de 1975 et supprime notamment certaines entraves à la réalisation de l'IVG, concernant les modalités d'accord du médecin et l'accueil dans les services hospitaliers.

### **6 mars 1980**

Marguerite Yourcenar devient "immortelle". Près de 345 ans après la fondation de l'Académie française par le cardinal de Richelieu, une femme y fait son entrée.

### **23 décembre 1980**

La loi relative à la répression du viol et de certains attentats aux mœurs donne une définition précise du viol et le reconnaît comme un crime : *"Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui, par violence, contrainte, menace ou surprise, est un viol"*.

### **12 octobre 1981**

Lors d'une interview au journal *Elle*, Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, annonce une campagne nationale d'information sur la contraception et la publication de trois décrets : remboursement à 75% de l'IVG (*"la loi actuelle est une loi bourgeoise"*), abaissement du délai de résidence exigé pour les étrangères, création d'un centre d'IVG dans tous les établissements publics de soins.

### **20 janvier 1982**

Le Conseil des ministres adopte la proposition de Yvette Roudy de faire du 8 mars 1982 une journée pour les droits des femmes.

### **8 mars 1982**

**Première journée nationale des droits des femmes**. Réception par François Mitterrand, président de la République, de 450 femmes, représentant les milieux socio-professionnels et les associations. Annonce de plusieurs mesures :

- remboursement de l'avortement par la Sécurité sociale dès septembre 1982 ;
- instauration d'un quota de 30% de femmes aux élections municipales et régionales ;
- mise au point d'un système de récupération des pensions alimentaires ;
- lancement d'un projet de loi anti-sexiste ;
- lancement d'un projet de loi sur l'égalité de sexe devant l'emploi ;
- création d'un statut de co-exploitante pour les femmes ;
- suppression de la notion de "chef de famille".

Allocution de Pierre Mauroy, Premier ministre, qui estime que le rôle du ministère des droits des femmes est "*d'aiguillonner les administrations*" pour améliorer la condition de la femme. Publication au *Journal officiel* d'une promotion spéciale de femmes travailleuses à la Légion d'honneur.

### **Avril 1982**

Projet de loi relatif au statut général des fonctionnaires reconnaissant le principe d'égalité d'accès aux emplois publics : adopté le 8 par l'Assemblée nationale et le 29 définitivement par le Sénat en deuxième lecture.

### **18 novembre 1982**

Dans la décision n° 82-146 DC , le Conseil constitutionnel déclare inconstitutionnelle une partie du projet de loi relatif à l'élection des conseillers municipaux et annule l'article imposant un quota de candidats par sexe.

### **31 décembre 1982**

Promulgation de la loi relative à la couverture des frais afférents à l'interruption volontaire de grossesse non thérapeutique et aux modalités de financement de cette mesure , instaurant la prise en charge par l'État des dépenses engagées par l'assurance-maladie au titre des IVG.

### **13 juillet 1983**

La loi Roudy établit l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

### **12 juillet 1984**

Présentation en Conseil des ministres du projet de loi relatif à l'intervention des organismes débiteurs des prestations familiales dans le recouvrement des pensions alimentaires impayées ; les parents créanciers de pensions alimentaires impayées pourront faire appel aux caisses d'allocations familiales pour en assurer le recouvrement.

### **17 juillet 1984**

La Cour de cassation reconnaît pour la première fois le viol entre époux en instance de divorce.

### **23 décembre 1985**

Loi n° 85-1372 du 23 décembre 1985 relative à l'égalité des époux dans les régimes matrimoniaux et des parents dans la gestion des biens des enfants mineurs.

### **11 mars 1986**

Une circulaire du Premier ministre recommande la féminisation des noms de métiers, fonctions et grades dans l'Administration et les textes officiels.

### **5 septembre 1990**

Un arrêt de la Cour de cassation reconnaît pour la première fois le viol entre époux.

## 21 décembre 1990

Une décision du Conseil d'État estime que la loi Veil de 1975 autorisant l'IVG n'est pas contraire à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

## 15 mai 1991

Édith Cresson est la première femme en France à être "*nommée Premier ministre*". La fonction n'est pas encore féminisée dans le Journal officiel du 16 mai 1991 .

## 27 janvier 1993

Promulgation de la loi portant diverses mesures d'ordre social , qui crée notamment un **délit d'entrave à l'IVG** et supprime la pénalisation de l'auto-avortement.

# Parité femmes-hommes, féminisation des noms de métiers : 1994-2003

## 21 avril 1994

François Mitterrand, à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire du droit de vote des femmes, met en garde, dans un entretien au mensuel féminin *Marie-Claire*, contre l'idée d'imposer une parité hommes-femmes pour l'exercice de responsabilités, qui risque de conduire à "*découper la démocratie en tranches*". Il se déclare favorable à des quotas pour lancer le mouvement.

Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, appelle de ses vœux une réforme constitutionnelle instituant un quota progressif de représentation féminine dans les instances électives.

## 20 avril 1995

Marie Curie est la deuxième femme à entrer au Panthéon. Il aura fallu attendre plus de deux cents ans pour que "*la première femme de notre histoire [soit] honorée pour ses propres mérites*", selon les mots de François Mitterrand. En effet, Sophie Berthelot n'y était entrée en 1907 que pour ne pas être séparée de son époux, le chimiste et homme politique Marcellin Berthelot.

## 18 octobre 1995

Décret portant création de l'Observatoire de la parité entre les femmes et les hommes.

## 6 juin 1996

Dans *L'Express*, manifeste pour la parité hommes-femmes lancé par dix femmes (dont Édith Cresson, ancienne Première ministre, Michèle Barzach, Monique Pelletier, Simone Veil, Frédérique Bredin, anciennes ministres) proposant un **quota d'un tiers de femmes dans chaque assemblée**, une législation contre le sexisme et, si nécessaire, une réforme de la Constitution par référendum. Dans le même numéro de *L'Express*, Alain Juppé, Premier ministre, se déclare favorable au référendum sur ce sujet et déclare s'être "*rallié aux quotas*". Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, se dit favorable à une révision de la Constitution, mais non à l'organisation d'un référendum.

## 14 janvier 1997

L'AFP publie des extraits du rapport au Premier ministre de Gisèle Halimi, avocate, sur les inégalités hommes-femmes dans le domaine social, économique et politique. Le rapport dénonce le dysfonctionnement démocratique que constitue la quasi-absence des femmes dans la représentation politique, et propose notamment pour y remédier la modification de la Constitution, la possibilité d'attribuer une prime financière aux partis plus égalitaires et le retour au scrutin proportionnel.

## 8 mars 1998

Publication au *Journal officiel* d'une circulaire relative à la féminisation des noms de métier, de fonction, grade ou titre . Le texte révèle que la circulaire précédente de 1986, sur le même sujet, n'a pas été appliquée.

## Octobre 1998

La commission générale de terminologie et de néologie rend un rapport dans lequel elle :

- constate qu'il n'y a pas d'obstacle de principe à une féminisation des noms de métiers et de professions ;
- exprime son désaccord avec toute féminisation des désignations des statuts de la fonction publique, pour "*des raisons fondamentales de cohérence et de sécurité juridique*".

## 1999

Le Centre national de la recherche scientifique et l'Institut national de la langue française publient un guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions, préfacé par le Premier ministre.

## 8 juillet 1999

Promulgation de la loi constitutionnelle relative à l'égalité entre les femmes et les hommes , permettant au législateur de prendre des mesures favorisant un égal accès des femmes et des hommes aux mandats et fonctions politiques.

## 12 juillet 1999

Promulgation de la loi tendant à la création de délégations parlementaires aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes .

## 2 septembre 1999

Catherine Génisson, députée (PS) du Pas-de-Calais, remet à Lionel Jospin, Premier ministre, un rapport dressant un tableau des inégalités hommes-femmes au travail : 7% de femmes parmi les cadres dirigeants des 5 000 premières entreprises françaises et **27% de différence moyenne de salaire aux dépens des femmes**. Le rapport présente 30 mesures susceptibles de corriger ces inégalités, notamment :

- un appel aux pouvoirs publics à veiller à l'objectif de mixité dans l'attribution des crédits de formation des syndicats ainsi que dans la nomination des représentants syndicaux dans les organismes paritaires ;
- l'encadrement du travail de nuit ;
- la prise en compte de l'objectif de mixité dans l'attribution de l'aide structurelle aux entreprises dans le cadre de la loi sur les 35 heures.

### 8 décembre 1999

Présentation, en Conseil des ministres, d'un projet de loi tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives et d'un projet de loi organique tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats de membre des assemblées de province et du congrès de Nouvelle-Calédonie, de l'assemblée de Polynésie française et de l'assemblée territoriale des îles Wallis-et-Futuna.

### 6 juin 2000

Promulgation de la [loi n° 2000-493](#) tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.

### 22-28 novembre 2000

Le 22, dans le cadre de la proposition de loi relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale adopte un amendement gouvernemental visant à **lever l'interdiction du travail de nuit des femmes**. Le PCF s'y oppose et dépose un amendement interdisant le travail de nuit, sauf dérogations. Le 28, l'Assemblée adopte l'amendement gouvernemental et rejette celui du PCF.

### Janvier 2001

L'Institut national d'études démographiques (INED) publie une [enquête nationale sur les violences envers les femmes en France \(Enveff\)](#), dirigée par Maryse Jaspard. L'Enveff est la première enquête statistique réalisée en France sur ce thème. L'enquête dénombre "*environ 50 000 femmes de 20 à 59 ans victimes de viol en un an*" et signale plusieurs cadres des violences faites aux femmes :

- l'espace sexiste des grandes métropoles ;
- le lieu de travail, entre insultes des clients et compétition professionnelle ;
- le "*huis-clos conjugal, haut lieu des violences*".

Entre répétition de faits apparemment anodins quand ils sont pris isolément et agressions physiques et sexuelles, "*il faut recourir à des indicateurs combinant le nombre, la nature des faits cités et leur fréquence pour obtenir une mesure graduée des violences*".

**9 mai 2001**

Promulgation de la [loi n° 2001-397](#) relative à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

**4 juillet 2001**

La [loi n° 2001-588](#) fait passer le délai légal de recours à l'IVG de 10 à 12 semaines.

**4 mars 2002**

La [loi n° 2002-304](#) relative au nom de famille vise à renforcer l'égalité entre les père et mère en substituant la notion de nom de famille à celle de nom patronymique. La loi offre aux parents la possibilité de transmettre à leur enfant soit le nom du père, soit le nom de la mère, soit les deux noms accolés dans l'ordre choisi par eux.

**11 avril 2003**

Promulgation de la [loi n° 2003-327](#) relative à l'élection des conseillers régionaux et des représentants au Parlement européen. Elle instaure la règle de l'alternance des candidats de chaque sexe sur les listes présentées aux électeurs.

## **Lutte contre les violences faites aux femmes, suppression des écarts de rémunération : 2004-2016**

**26 mai 2004**

La [loi n° 2004-439](#) relative au divorce permet, entre autres, de protéger le conjoint victime de violence.

**24 novembre 2004**

Présentation en Conseil des ministres d'une communication sur un **plan de lutte contre les violences faites aux femmes** (2005-2007) :

- accès prioritaire pour les femmes victimes de violences aux 1 800 places supplémentaires créées d'ici 2007 en centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS) ;
- accompagnement professionnel des femmes victimes de violences et **possibilité d'éloignement de leur conjoint violent** dans le cadre du contrôle judiciaire ;
- renforcement du soutien financier au secteur associatif.

**30 décembre 2004**

Loi portant création de la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité .

Composée de 11 membres, elle a compétence pour lutter contre toutes les formes de discrimination prohibées par la loi (racisme, intolérance religieuse, sexisme, homophobie ou discrimination en raison d'un handicap).

## 12 décembre 2005

La loi relative au traitement de la récidive des infractions pénales permet au juge de demander à l'auteur d'infractions commises contre son conjoint ou son concubin, ou contre ses enfants ou les enfants de ce dernier, de résider hors du domicile du couple.

## 23 mars 2006

Promulgation de la loi n° 2006-340 relative à l'égalité salariale entre les femmes et les hommes :

- suppression des écarts de rémunération entre femmes et hommes dans un délai de cinq ans en recourant à la négociation dans les branches professionnelles et dans les entreprises à partir d'un diagnostic établi sur la base d'indicateurs précis ;
- **renforcement des droits des femmes en congé de maternité**, notamment en matière de salaires, de congés et de protection contre les discriminations ;
- représentation plus équilibrée des femmes et des hommes dans les conseils d'administration des entreprises publiques ;
- amélioration de l'accès des jeunes filles et des femmes à l'apprentissage et à l'offre de formation professionnelle initiale et continue.

## 4 avril 2006

Promulgation de la loi n° 2006-399 renforçant la prévention et la répression des violences au sein du couple ou commises contre les mineurs.

## 6 décembre 2006

Publication du rapport du Haut Conseil de la population et de la famille, qui préconise une **contraception gratuite et anonyme pour les mineures**.

## 31 janvier 2007

Promulgation de la loi n° 2007-128 tendant à promouvoir l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives :

- instauration d'une obligation de parité entre hommes et femmes dans les exécutifs des communes de 3 500 habitants et plus, ainsi que dans les exécutifs régionaux ;
- création de suppléants pour les conseillers généraux, le titulaire et le suppléant devant être de sexe différent ;
- **diminution de l'aide publique aux partis en cas de non-respect de la parité** dans les candidatures aux élections législatives.

## 14 mars 2007

Mise en place du **3919**, numéro de téléphone national unique destiné aux victimes et aux témoins de violences conjugales.

## 2008

Le deuxième plan de lutte contre les violences faites aux femmes (2008-2010) propose douze objectifs pour combattre ces violences. Il renforce la protection des victimes et développe les interventions auprès des auteurs de violences.

## 26 février 2008

Promulgation de la loi n° 2008-175 facilitant l'égal accès des femmes et des hommes au mandat de conseiller général.

## 23 juillet 2008

La loi constitutionnelle n° 2008-724 complète l'article 1<sup>er</sup> de la Constitution : *"La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales."*

## Septembre 2008

Remise du rapport de Michèle Reiser sur l'image des femmes dans les médias.

## 2010

La lutte contre les violences faites aux femmes est déclarée grande cause nationale.

## 9 juillet 2010

Promulgation de la loi n° 2010-769 relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants. La loi renforce le dispositif de prévention et de répression des violences faites aux femmes en instituant notamment l'ordonnance de protection des victimes et en mettant en place une **surveillance électronique du conjoint violent** (bracelet électronique).

## 9 novembre 2010

Promulgation de la loi portant réforme des retraites. Un nouvel article inséré dans le code du travail fait obligation aux entreprises de plus de 50 salariés de signer, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2012, un accord ou à défaut un plan d'action en faveur de **l'égalité professionnelle**. Le non-respect de cette obligation peut entraîner une sanction financière pouvant aller jusqu'à 1% de la masse salariale de l'entreprise.

## 2011

Le troisième plan de lutte contre les violences faites aux femmes (2011-2013) traite toutes les violences sans exceptions et prévoit des actions de lutte et de prévention.

## 27 janvier 2011

Loi n° 2011-103 relative à la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils d'administration et de surveillance et à l'égalité professionnelle (dite loi Copé-Zimmermann).

**12 mars 2012**

Promulgation de la loi "Sauvadet" qui fixe des objectifs d'égalité professionnelle dans la fonction publique. Des quotas progressifs sont instaurés. La loi conforte une série de dispositions prises dans la fonction publique depuis 1983 (circulaire du 24 janvier 1983 relative à l'égalité entre les femmes et les hommes et à la mixité dans la fonction publique).

**6 août 2012**

Promulgation de la loi sur le harcèlement sexuel. Le texte donne une nouvelle définition du harcèlement sexuel, établit des circonstances aggravantes et détermine les sanctions qui y sont associées. La loi a été votée en procédure d'urgence à la suite du vide juridique provoqué par une décision du Conseil constitutionnel qui avait annulé l'article du code pénal sur le harcèlement sexuel. Le Conseil avait jugé que l'article était contraire au principe constitutionnel de l'égalité des délits et des peines, dans le cadre d'une question prioritaire de constitutionnalité.

**30 novembre 2012**

Réunion du Comité interministériel aux droits des femmes, non réuni depuis 12 ans. Il définit les actions d'un plan 2013-2017 mettant les droits des femmes au cœur des politiques publiques.

**18 décembre 2012**

Publication du décret relatif à la mise en œuvre des obligations des entreprises pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Il renforce le dispositif de pénalité pesant sur les entreprises ne respectant pas leurs obligations en matière d'égalité professionnelle.

**25 mars 2013**

Un décret établit le remboursement à 100% de l'IVG ainsi que la gratuité des contraceptifs médicaux pour les mineures âgées de plus de 15 ans.

**19 juin 2013**

L'accord national interprofessionnel "Vers une politique d'amélioration de la qualité de vie au travail et de l'égalité professionnelle" mentionne notamment l'intégration de l'égalité professionnelle dans la démarche qualité de vie au travail.

**Novembre 2013**

Quatrième plan interministériel de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes (2014-2016). Il prévoit un doublement des moyens dédiés (66 millions d'euros sur trois ans).

**20 janvier 2014**

Promulgation de la loi garantissant l'avenir et la justice du système de retraites. La loi prévoit que le gouvernement remette au Parlement un rapport sur l'évolution des droits familiaux afin de mieux compenser les effets de l'arrivée d'enfants au foyer sur la carrière et les pensions des femmes.

**4 juillet 2014**

Ratification par la France de la convention du Conseil de l'Europe, dite Convention d'Istanbul, sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la violence domestique. La France

est le 13<sup>e</sup> État à ratifier cette convention.

#### 4 août 2014

Promulgation de la loi pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Le texte vise à combattre les inégalités hommes-femmes dans la sphère professionnelle, publique et privée. Elle prévoit notamment la sanction du non-respect des dispositions sur l'égalité professionnelle par l'interdiction d'accès à la commande publique (marchés publics, contrats de partenariat et délégations de service public). En outre, **la loi supprime la notion de "détresse"** dans le cadre d'une demande d'IVG. Elle est remplacée par l'expression "*qui ne veut pas poursuivre une grossesse*".

#### 16 septembre 2014

La commission générale de terminologie et de néologie publie au Journal officiel, dans la rubrique "Vocabulaire du droit et des sciences humaines", le terme **fémicide** et sa définition : "*Homicide d'une femme, d'une jeune fille ou d'une enfant en raison de son sexe.*"

#### 16 janvier 2015

Présentation par la ministre en charge de la santé et la secrétaire d'État aux droits des femmes d'un programme national d'action pour améliorer l'accès à l'IVG en France : améliorer l'information des femmes sur leurs droits, simplifier et améliorer le parcours des femmes qui souhaitent avorter et garantir une offre diversifiée sur l'ensemble du territoire.

#### Avril 2015

Publication d'une étude sur les violences faites aux femmes dans les transports collectifs par le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, qui recommande un plan national d'action "Stop au harcèlement sexiste et aux violences sur toute la ligne".

#### 27 mai 2015

Germaine Tillion et Geneviève de Gaulle-Anthonioz, figures de la Résistance, entrent au Panthéon.

#### 25 septembre 2015

Les États membres des Nations unies adoptent un programme afin d'éradiquer la pauvreté à l'horizon 2030, composé de 17 objectifs de développement durable (ODD). Le cinquième objectif "Égalité entre les sexes" consiste à "*parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles*".

#### 26 janvier 2016

La loi de modernisation de notre système de santé supprime le délai minimal de réflexion d'une semaine pour l'IVG. Elle permet aux sages-femmes de pratiquer des IVG médicamenteuses, aux centres de santé de pratiquer des IVG instrumentales et aux infirmiers scolaires de délivrer la contraception d'urgence.

#### 7 mars 2016

Loi relative au droit des étrangers en France : la loi donne plus facilement accès à un titre de séjour aux femmes étrangères victimes de violences.

**13 avril 2016**

Adoption de la loi visant à renforcer la lutte contre le système prostitutionnel et accompagner les personnes prostituées : **création du parcours de sortie de la prostitution**, abrogation du délit de racolage, interdiction de l'achat d'un acte sexuel.

**8 août 2016**

La loi relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels introduit l'interdiction de tout agissement sexiste dans le règlement intérieur de l'entreprise. Le Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est inscrit dans la loi.

**7 octobre 2016**

La loi pour une République numérique crée un **délit d'atteinte à la vie privée à caractère sexuel** (*revenge porn*).

**18 novembre 2016**

La loi de modernisation de la Justice du XXI<sup>e</sup> siècle est promulguée : création du divorce par consentement mutuel sans juge, par acte sous signature privée contresigné par avocats après dépôt auprès d'un notaire.

## **Libération de la parole, lutte contre les violences, PMA, droit à l'avortement renforcé : 2017-**

**2017**

Le cinquième plan de mobilisation et de lutte contre toutes les violences faites aux femmes (2017-2019) vise à renforcer les dispositifs d'aide aux victimes et d'accès à leurs droits. Il renforce aussi la lutte contre le sexisme.

**27 janvier 2017**

Les femmes menacées de mariage forcé sont reconnues par la loi relative à l'égalité et la citoyenneté comme public prioritaire à l'accès à un logement social.

**27 février 2017**

La loi portant réforme de la prescription en matière pénale prévoit un allongement des délais de prescription à six ans à partir du jour où l'acte a été commis en matière de délits comme les violences par le conjoint, concubin ou partenaire de PACS, les agressions sexuelles autres que le viol, le harcèlement moral, les menaces de meurtre, de viol ou d'agression sexuelle.

Les délais de prescription en matière de crimes sont allongés à 20 ans pour les viols, violences d'un conjoint, concubin ou partenaire de PACS ayant entraîné une mutilation ou une infirmité permanente, les meurtres, les enlèvements et séquestrations.

## 20 mars 2017

Promulgation de la loi qui étend le délit d'entrave à l'IVG aux nouvelles pratiques virtuelles. Elle punit de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende le fait d'empêcher ou de tenter d'empêcher de pratiquer ou de s'informer sur une interruption volontaire de grossesse par tout moyen, y compris par voie électronique ou en ligne.

## Octobre 2017

L'affaire Weinstein, du nom du producteur américain dénoncé pour harcèlement sexuel par plusieurs actrices, provoque dans de nombreux pays, dont la France, **une libération de la parole**. Après ces révélations, des milliers de femmes racontent sur Twitter, *via* les mots clés #MeToo et #BalanceTonPorc, le harcèlement voire les agressions sexuelles dont elles ont été victimes.

## 21 novembre 2017

Une circulaire du Premier ministre établit que :

- *"dans les textes réglementaires, **le masculin est une forme neutre qu'il convient d'utiliser** pour les termes susceptibles de s'appliquer aussi bien aux femmes qu'aux hommes"* ;
- *"les textes qui désignent la personne titulaire de la fonction en cause doivent être **accordés au genre de cette personne**"* ;
- **l'écriture inclusive ne doit pas être utilisée.**

## 1<sup>er</sup> juillet 2018

Simone Veil est la cinquième femme à entrer au Panthéon.

## 3 août 2018

Promulgation de la loi renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes. Elle comprend quatre points :

- l'étendue du délai de prescription des crimes sexuels commis sur des mineurs à 30 ans à partir de la majorité de la victime ;
- le renforcement des dispositions du code pénal pour réprimer les infractions sexuelles sur les mineurs ;
- la **création d'une infraction d'outrage sexiste** pour réprimer le harcèlement dit "de rue" ;
- l'élargissement de la définition du harcèlement en ligne.

## 5 septembre 2018

La loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel met en place l'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Toutes les entreprises de plus de 50 salariés doivent le calculer chaque année au plus tard le 1<sup>er</sup> mars. Cet index est calculé sur quatre ou cinq indicateurs selon l'effectif de l'entreprise :

- écart de **rémunération** femmes-hommes ;
- écart de répartition des **augmentations** individuelles ;
- écart de répartition des **promotions** (entreprises de plus de 250 salariés) ;
- nombre de salariées **augmentées** à leur retour de **congé de maternité** ;
- **parité** parmi les **dix plus hautes rémunérations**.

En cas d'indice inférieur à 75, l'entreprise doit mettre en place des mesures de progression dans un délai de trois ans. En 2021, 70% des entreprises de plus de 50 salariés ont publié leur note, contre 59% en 2020.

## 23 mars 2019

La loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice permet :

- le dépôt de plainte en ligne pour les faits de violence ;
- des possibilités de placement sous surveillance électronique mobile des condamnés pour violences conjugales ;
- l'éviction de l'auteur de violences conjugales du domicile.

## 26 juin 2019

Plan national d'action visant à éradiquer les mutilations sexuelles féminines.

## 6 août 2019

La loi de transformation de la fonction publique renforce les engagements et les obligations des employeurs publics : mise en œuvre d'un plan d'action d'égalité professionnelle, dispositif de signalement des violences sexuelles et sexistes.

## 3 septembre 2019

Lancement du Grenelle des violences conjugales. Dix mesures d'urgence sont annoncées, dont :

- de nouvelles solutions d'hébergement pour les femmes victimes de violences ;

- la généralisation de la possibilité de déposer plainte dans les hôpitaux ;
- le développement de structures dédiées à la prise en charge de femmes victimes de violence.

### **25 novembre 2019**

Clôture du Grenelle des violences conjugales et annonce de 46 mesures pour lutter contre les violences faites aux femmes.

### **28 décembre 2019**

La loi visant à agir contre les violences au sein de la famille accélère la procédure d'obtention d'une ordonnance de protection. Mise en place du dispositif du bracelet anti-rapprochement. Suspension systématique de l'autorité parentale lorsqu'un parent est l'auteur d'un homicide conjugal.

### **Mars 2020**

Début de la **crise sanitaire liée au Covid-19** qui a eu un effet révélateur sur les violences conjugales, en forte hausse durant les confinements. Le 16 mars est mis en place un dispositif de lutte contre ces violences.

### **13 mars 2020**

Décret relatif au dispositif de signalement des actes de violence , de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique.

### **4 juin 2020**

Décret autorisant le débloqué anticipé de l'épargne salariale en cas de violences conjugales.

### **28 juillet 2020**

Décret relatif à la mesure d'accompagnement de l'enfant par un tiers de confiance lorsque la remise directe de l'enfant à l'autre parent présente un danger pour l'un d'eux.

### **30 juillet 2020**

Promulgation de la loi visant à protéger les victimes de violences conjugales, qui transcrit les travaux du Grenelle des violences conjugales. En cas de violence au sein du couple, l'inscription des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes au fichier judiciaire est automatique pour les plus graves. Le harcèlement au sein du couple est considéré comme une circonstance aggravante.

### **25 août 2020**

Un décret étend la gratuité de la contraception aux filles de moins de 15 ans.

### **9 octobre 2020**

Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes préconise dans un rapport sur les violences conjugales un sixième plan interministériel d'action contre les violences faites aux femmes, incluant des indicateurs afin de vérifier la mise en œuvre des mesures.

## 23 septembre 2020

Un décret met en place un dispositif électronique mobile anti-rapprochement destiné à assurer le contrôle à distance des conjoints ou ex-conjoints violents.

## 21 avril 2021

À la suite d'affaires pénales fortement médiatisées dont les victimes étaient de petites filles, la loi visant à protéger les mineurs des crimes et délits sexuels et de l'inceste crée quatre nouvelles infractions dans le code pénal pour punir les actes sexuels sur les enfants.

## 9 juin 2021

À la suite de la remise de deux rapports sur deux féminicides perpétrés les 4 et 20 mai, annonce de mesures pour renforcer la protection des victimes de violences conjugales et le suivi des auteurs, dont :

- contrôle des acquisitions et détentions d'armes ;
- création d'un fichier des auteurs de violences conjugales ;
- renforcement du recours aux bracelets anti-rapprochement.

## 2 août 2021

La loi relative à la bioéthique élargit la procréation médicalement assistée **aux couples de femmes et aux femmes célibataires**. Un nouveau mode de filiation est mis en place pour les enfants né par PMA d'un couple de femmes (reconnaissance conjointe de l'enfant avant sa naissance devant notaire).

## 30 novembre 2021

Résistante, militante, artiste, Joséphine Baker entre au Panthéon. Naturalisée française en 1937, elle est la sixième femme à y reposer.

## 17 décembre 2021

La loi visant à assurer la revalorisation des pensions de retraites agricoles les plus faibles concerne 210 000 retraités, dont 67% de femmes. Le texte revalorise les pensions de retraite des conjoints, principalement des femmes.

## 23 décembre 2021

La loi de financement de la sécurité sociale pour 2022 prévoit le remboursement de la contraception pour toutes les femmes jusqu'à 25 ans (auparavant jusqu'à 18 ans).

## 24 décembre 2021

La loi visant à accélérer l'égalité économique et professionnelle instaure diverses mesures, dont :

- un quota de 40% de femmes aux postes de direction des grandes entreprises ;
- un index de l'égalité dans l'enseignement supérieur ;

- des places réservées en priorité dans les crèches à vocation d'insertion professionnelle aux femmes seules avec enfants bénéficiaires de l'allocation de soutien familial.

### 11 janvier 2022

Remise d'un rapport sur l'endométriose, maladie gynécologique qui touche 10% des femmes en âge de procréer, soit plus de 2 millions de Françaises. L'auteure du rapport préconise une stratégie nationale pour lutter contre la maladie.

### 19 janvier 2022

La préfecture de police rend public un rapport rédigé en 2019 sur l'accueil des femmes victimes de violences conjugales et/ou sexuelles dans trois commissariats de Paris et de la Petite Couronne. Le rapport souligne :

- un manque de confidentialité à toutes les étapes ;
- des situations de violences conjugales qui ne sont repérées qu'en cas de violences physiques graves ;
- un manque de suivi des dossiers ;
- un défaut d'évaluation du danger.

La préfecture signale qu'il s'agit d'"*un état des lieux préalable au travail de fond réalisé depuis*".

### 2 février 2022

Le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes signale dans un rapport sur la parité au sein des communes et des intercommunalités que si la parité numérique est presque atteinte dans les communes de plus de 1 000 habitants, les hommes continuent de dominer la vie politique locale. Le rapport regrette la persistance d'un sexisme systémique en politique qui stigmatise les femmes.

### 2 mars 2022

Promulgation de la loi visant à renforcer le droit à l'avortement. Le texte allonge de deux semaines le délai légal pour avoir recours à l'IVG (le délai est porté de 12 à 14 semaines). Le texte initial de la proposition de loi prévoyait également de supprimer la clause de conscience des médecins qui les autorise à refuser de pratiquer une IVG, mais cette disposition a été supprimée en deuxième lecture.

### 16 mai 2022

Élisabeth Borne "*est nommée Première ministre*". Trente et un an après qu'Édith Cresson a été "*nommée Premier ministre*", le Journal officiel du 17 mai 2022 féminise la fonction, excepté dans le titre du décret, en application de la circulaire du Premier ministre de 2017 sur les règles de féminisation.

## 28 juin 2022

Pour la première fois, une femme, Yaël Braun-Pivet, est élue présidente de l'Assemblée nationale. C'est le 4<sup>e</sup> personnage de l'État, derrière le président de la République, la Première ministre et le président du Sénat.

## 26 août 2022

Selon une étude du ministère de l'intérieur, 143 morts violentes au sein du couple ont été recensées en 2021, dont 122 féminicides.

## 28 septembre 2022

Pour la première fois, un rapport parlementaire est consacré à l'industrie pornographique. Le rapport dénonce une industrie mondialisée "*qui a fait de l'exploitation et de la marchandisation du corps et de la sexualité des femmes un business à l'échelle internationale*".

## 7 octobre 2022

Une proposition de loi visant à inscrire le droit à l'IVG dans la Constitution est déposée à l'Assemblée nationale. C'est la sixième déposée au Parlement depuis juin 2022. C'est la conséquence du recul du droit à l'avortement dans plusieurs pays (États-Unis, Malte, Pologne, Hongrie...). Pour l'auteure, rien n'est jamais acquis en matière de droit des femmes à disposer de leur corps. Une rédaction différente du texte a permis son adoption par le Sénat le 1<sup>er</sup> février 2023 : la notion de **liberté** de mettre fin à sa grossesse remplace celle de **droit** à l'IVG.

## 15 décembre 2022

Une étude du service statistique ministériel de la sécurité intérieure souligne que, depuis 2016, le nombre d'enregistrements de violences conjugales par les services de police et de gendarmerie a doublé. Il y a en France, en 2021, 207 743 victimes de violences conjugales (+21% par rapport à 2020, 87% de femmes).

## 27 février 2023

Un rapport du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes étudie l'impact du télétravail sur l'évolution des carrières des femmes et le risque pour elles d'être "*réassignées à domicile*".

## 7 mars 2023

Une étude de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) souligne des écarts de salaires femmes-hommes persistants dans le privé. En 2021, le salaire moyen des femmes est inférieur de près de 24% à celui des hommes (-4% à profils identiques).

Différentes études de l'Insee de 2022 montrent que, en 2020, les femmes perçoivent en moyenne dans la fonction publique :

- de l'État, 13,8% de moins que les hommes (-2,9% à profils identiques) ;
- territoriale, 8,5% de moins que les hommes ;

- hospitalière, 19,1% de moins que les hommes. Si 78% des agents sont des femmes, elles ne représentent que 52% des personnels médicaux, contre 89% des aides-soignants.

### **8 mars 2023**

La Première ministre et la ministre déléguée chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances présentent le plan Égalité 2027 entre les femmes et les hommes.